

## GRILLE DE VETUSTE

Désignation	Durée de vie	Franchise	% abat. Annuel	Quote-part résiduelle
<u>Menuiseries - occultations</u>	30 ans	10 ans	4%	20%
<u>Peintures - papiers peints</u>	10 ans	2 ans	10%	20%
<u>Plomberie - sanitaire</u>	30 ans	10 ans	4%	20%
Remp. cabine de douche	12 ans	2 ans	8%	20%
<u>Sols</u>				
Moquettes	8 ans	2 ans	13,33%	20%
Sols plastiques	20 ans	4 ans	5%	20%
<u>Divers</u>				
Remp. convecteur	20 ans	4 ans	5%	20%
Remp. boîte à lettres	20 ans	5 ans	5,33%	20%

**NB :** Cette grille de vétusté s'applique aux éléments recensés dans le bordereau de forfaitisation, hors interventions à la charge du locataire.